

La caisse nationale de retraite

M. Martin demande l'ajournement de la discussion sur la proposition d'approbation du traité conclu entre la France et la roine de Madagascar. La commission ne s'oppose pas à l'ajournement, mais pas prononcé.

Les articles 1 à 5 sont adoptés. M. Blavier combat l'article 6. M. Tirard répond. L'article 6 est adopté ainsi que les articles 7 à 13.

Le Sénat adopte tous les autres articles et l'ensemble du projet de loi.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

Le traité de Madagascar

M. Clamageran donne lecture d'un rapport sur le projet de loi portant approbation du traité conclu entre la France et la roine de Madagascar.

La commission ne s'oppose pas à l'ajournement, mais pas prononcé.

Plusieurs membres. — Dites de la France.

M. Clamageran. — Elle aurait pu y signaler quelques défauts et plusieurs lacunes, mais elle n'a pas eu qu'il lui fût utile de le faire dans les circonstances actuelles et vous proposez l'unanimité la ratification du traité.

M. l'amiral Jauréguiberry demande au nom de la commission et d'accord avec le gouvernement que la discussion soit fixée à samedi.

M. le Président. — Cette question sera résolue lors de la fixation de l'ordre du jour.

La séance est levée à 4 h. 50.

AU PALAIS-BOURBON

PRÉSIDENCE DE LA SÈANCE DE M. DEJARDIN

On me dit qu'il y a eu l'absence de l'assistance est normale.

Les orateurs ont été assez nombreux et indifférents.

On a vu de la grêle. Les quinquaniers de ce genre ont été retirés sans pouvoir entrer dans les tribunes qui en nombre considérable.

Les déclarations, en effet, sont bordées, beaucoup de dames. Depuis huit jours on s'arrachait les billets pour la 2^e séance, celle d'aujourd'hui.

Toutes les missions étrangères sont représentées à côté du comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne, nous voyons le ministre de Suède, et les attachés d'ambassades anglaise, espagnole, belge, le chargé d'affaires du Portugal, etc., etc.

Tous les ministres, à une ou deux exceptions près, sont à leur banc. M. de Freycinet paraît très ému. Au moment où M. Floquet fait son entrée vingt députés seulement sont dans la salle. Ce n'est qu'à 2 h. 15 que la séance est ouverte de fait, et non sans de fréquents coups de sonnette présidentielle, lesquels ne font que très à la longue cesser les colportages et les conclusions. Pendant le discours de M. Ledru-Rollin, M. Clamageran a été le seul à rester pendant plus de vingt minutes avec le président de la séance.

Les votes sur l'urgence et la discussion immédiate ont eu lieu sans le moindre incident.

A vouloir l'incident Cassagnac qui s'est élevé — selon l'expression parlementaire de M. Clamageran. — M. Floquet a monté une fois de plus sa personnalité pour les députés de gauche.

M. Clamageran s'est montré de nouveau inamovible comme homme de gouvernement. Nous devons également constater que M. de Freycinet a été très honnêtement répondu aux députés du centre. Les représentants du Rhône et de la Loire, les socialistes, ne enchaînent pas leur débit.

Quant au résultat c'est celui que nous avions prévu : le projet succède de deux projets et le projet d'un ordre du jour de confiance en faveur du gouvernement.

Sur le vote de la proposition Duché, les députés de gauche se sont divisés en deux fractions presque égales. MM. Lockroy, Granet, Peytral, Demôle ont voté la proposition Rivet, il semble que le gouvernement en quelque sorte voulait indiquer qu'il se désintéressait de la question.

Toutefois en relation un bruit d'après lequel M. Clamageran à ses côtés voudrait répondre à la proposition Rivet, il est probable que le résultat sera le même.

L'exposition de 1889

Il circulait on ne sait où, notamment dans les couloirs de la Chambre, beaucoup de rumeurs peu favorables au projet d'exposition universelle de 1889. Sans ces rumeurs la distribution d'une somme de crédit de 21,994,704 francs 76 centimes pour le complément de la portion à la charge de l'Etat des dépenses de l'exposition universelle de 1889, distribution qui vient d'être faite aux députés, aurait été du froid sur le projet de M. Lockroy.

AU LUXEMBOURG

Le 1^{er} Luxembourg, il y a eu réunion de la gauche républicaine, qui s'est prononcée pour que, en présence de l'incertitude où se trouvent les cultivateurs et les industriels de la région du Nord, au sujet du régime futur de l'industrie sucrière, on ajourne la situation d'une manière précise.

La réunion s'est ensuite occupée des conditions dans lesquelles pourrait être établi l'équilibre du budget.

La commission de Madagascar a entendu et approuvé le rapport de M. Clamageran, qui a été adopté au cours de la séance et qui sera discuté samedi.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Industrie textile en Allemagne

L'article suivant est emprunté au Kuhlou : Les pétitions ont été envoyées au Reichstag portant plus de 300,000 signatures en opposition à la proposition d'imposer des droits sur la laine, en vue de protéger l'industrie

des moutons en Allemagne; il est évident qu'après une telle manifestation, cette proposition sera rejetée, les consommateurs commencent à respirer plus librement.

Les fabricants de Glanachau, se plaignent des dépenses excessives que leur occasionnent les dessins. Les autres années, à cette époque, on savait au moins à quoi s'en tenir sur les modes, il n'en est pas de même cette fois, et l'on ignore encore lesquelles des étoffes ou unies ou rudes seront en faveur; il est presque certain que les lignes et les carreaux seront demandés.

Pendant les six derniers mois de l'année 1885, l'industrie des laines « Gera » eut à essuyer plus d'un contre temps; les ventes ainsi que les prix tombèrent de tous les côtés à la fois, de telle sorte que le découragement dans cette branche devint général, et la moitié des principaux métiers cessèrent de fonctionner; si la misère n'a pas été plus grande dans la classe ouvrière, c'est qu'il se trouvait parmi les tisserands ici, un grand nombre d'hommes qui appartenaient réellement à d'autres corps d'état tels que : maçons, menuisiers, couvreurs, etc., qui purent alors retourner à leurs professions respectives. Cette situation a causé fréquemment un manque de bras, et cela malgré un accroissement de population de 8,000 hab. depuis 1880, et d'augmentations sur les salaires; ce cas existe actuellement.

Grâce à la mode qui favorise de nouveau nos bonnets et solides chemises « Gera », le commerce est dans cette branche d'une activité extraordinaire, et l'on n'arrête plus à pouvoir répondre aux nombreuses demandes en draps, et en articles de manèges pour « dames ». Le besoin de tisserands augmente, les journaux sont remplis de demandes, et des centaines de métiers ne fonctionnent pas faute de personnel.

Dans le « Saxon Norkland », les rapports de l'industrie textile sont satisfaisants relativement au travail des ouvriers et sont par conséquent favorables pour les filateurs. Un peu de dépression dans les tissus en « laines cardées » sur les années 1884 et 1885.

Les tissus de laines « à jours » se maintiennent, mais une nouvelle étoffe ayant beaucoup de ressemblance avec l'article « tricet » a été aussi demandée en ce moment et ce sera probablement des plus portées l'été prochain.

La Compagnie de tissage de Hof, au capital social de 7,000,000 de francs environ, a réalisé, l'année dernière, un bénéfice de 162,525 fr., permettant la distribution d'un dividende de 11 58 0/10, comme pour l'année 1884. La production est en augmentation de 2,100 pièces de 100 mètres.

On annonçait également les dividendes suivants :

Pour la filature de Sarlach de Augsburg, 10 0/10; pour la Filature de Bayreuth, 8 0/10; pour la manufacture de tissage de Fischen, 11 0/10 contre 8 3/4 0/10 en 1884; et enfin, pour la Compagnie de tissage de Zoschingen, un dividende de 11 0/10 contre 5 83 0/10 en 1884.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris 4 Mars.

La zone des basses pressions s'étend aujourd'hui de la Belgique à l'Égypte, elle comprend deux minima barométriques, l'un vers Wisby 26 mm, l'autre vers Bornholm 26 mm. Des brises tombent en Allemagne, de mauvais temps règnent sur la Sicile, la Corse et la Tunisie.

La température baisse généralement excepté sur la Baltique et l'Europe centrale. Le thermomètre marquait ce matin : — 30 à Moscou, — 20 à Berlin, — 10 à Paris, — 10 à Nice, — 10 à Alger et Malte.

En France, une aurore à bien accablant aujour et température un peu basse.

À Paris, temps couvert, un peu de neige par instants. Minimum de la nuit — 20.

On sait que le chancelier de fer a fait expulser en masse les malheureux Polonais de nationalité russe ou autrichienne résidant en Pologne et en Pomeranie. Deux de ces pauvres gens, Ferdinand Royman et Manu Mayer Abramson, tous les deux enfants d'Israël, ont été renvoyés par la police, la nuit dernière, sur le Grand-Platz, en état de vagabondage; ils se trouvaient dans un dénuement extrême et n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

A force de grimper sur les toits. Jean D..., ouvrier couvreur, qui voyait toujours les choses de haut, développa beaucoup son imagination. Il cherchait le moyen de gagner de l'argent sans dépenser un centime, et voici ce qu'il trouva :

Il était appelé par un propriétaire pour placer une couche de plomb à une gouttière quelconque; il enlevait les matériaux qui lui manquaient à une maison voisine, faisait son travail, redescendait, trouvait le propriétaire de l'immeuble voisin, lui racontait qu'un morceau de plomb manquait à sa maison et s'offrait pour le remplacer.

L'offre était acceptée; l'ouvrier remonta, emporta à la seconde maison voisine la matière première qui lui manquait et recommença le même manège envers le troisième propriétaire. De cette façon, il aurait eu à travailler sur tous les toits de Roubaix. Enfin, on finit par s'apercevoir du « truc » et D..., qui demeurait Grande-Rue, fut arrêté.

Jeudi, dix rixes se sont produites en plusieurs endroits. Trois individus se livrant à un pugilat acharné sur le quai de Watteles, ont été l'objet d'un procès-verbal. Deux autres belliqueux personnages, ayant provoqué un rassemblement considérable dans la rue Turgot, ont encouru également

notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Un homme auquel un grand nombre de ses concitoyens doivent la vie.

M. Duthoit, élusier du Sartel, vient de mourir à l'âge de soixante ans. Durant son existence, il n'avait pas accompli moins de *soixante-dix* sauvetages. Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que la société des Sauveteurs du Nord le comptait parmi ceux de ses membres dont elle s'honorait davantage.

M. Duthoit avait obtenu successivement une médaille d'argent de 2^e classe, une de 1^{re} classe, une médaille d'or de 2^e classe, une de 1^{re}. En 1884, la société des Sauveteurs lui avait décerné, d'un suffrage unanime, la grande médaille d'or que le Conseil général du Nord met à sa disposition pour récompenser le plus valeureux des sauveteurs.

Les funérailles de cet homme de cœur auront lieu samedi, à 9 heures du matin, en l'église du Très-Saint-Rédempteur.

La société des sauveteurs du nord (section de Roubaix), se réunira lundi, 15 Mars, à sept heures du soir à l'Hôtel du Globe, Grande-Rue, pour communications diverses et nomination d'un vice-président pour la section de Roubaix. Le scrutin sera ouvert à huit heures et fermé à neuf heures.

Masques & déguisements. — L'arrêté suivant va être affiché à l'occasion du carnaval : « Le Maire de la ville de Roubaix croit devoir rappeler aux habitants, à l'occasion du carnaval, les dispositions de l'arrêté municipal du 20 février 1885, approuvé par M. le Préfet, le 21 du même mois.

Article premier. — Toute personne qui, pendant le temps du carnaval, se montrera dans les rues, promenades et lieux publics, masquée, déguisée ou travestie, ne pourra porter ni armes ni bâton.

Art. 2. — Le Masqué des Cendres, à partir de six heures du matin, personne ne pourra circuler sous le masque ni travesti, sur la voie publique ou dans les lieux publics.

Art. 3. — Aucune individu ne pourra prendre de déguisements, qui seraient de nature à troubler l'ordre public, ou à blesser la décence et les mœurs, ni porter aucun insigne ou costume appartenant, soit aux ministres des cultes légalement reconnus par l'Etat, soit à un fonctionnaire public, soit à l'armée.

Art. 4. — Il est défendu à toute personne masquée, déguisée ou travestie, d'insulter qui que ce soit, par des injures, des mots grossiers ou des provocations injurieuses.

Art. 5. — Elles ne pourront pareillement s'arrêter sur la voie publique pour y tenir des discours injurieux, ou provoquer les passants par des gestes ou des paroles contraires à la morale publique.

Art. 6. — Il est pareillement défendu à tout individu, masqué ou non masqué, de jeter dans les maisons ou sur les personnes aucun objet ni substance qui puisse blesser, endommager ou salir les vêtements.

Art. 7. — Il est interdit de chanter, de distribuer et de vendre dans les lieux publics ou sur la voie publique des écrits, chansons, etc., etc., qui n'ont pas été autorisés par l'autorité compétente.

Art. 8. — Un exemplaire des écrits, chansons, etc., etc., distribués et vendus sur la voie publique et dans les lieux publics, sera disposé préalablement au commissariat central de police.

Art. 9. — Il est défendu à toute personne de paraître masquée ou déguisée sur la voie publique et dans les lieux publics, excepté pendant le temps du carnaval.

Art. 10. — Toute personne masquée, déguisée ou travesti, invitée par l'inspecteur de police ou par un agent de la force publique à le suivre, doit se rendre sur le champ au bureau de police le plus voisin, pour y donner les explications qui peuvent lui être demandées.

Art. 11. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Roubaix, le 3 Mars 1886.

Le Maire, JULIEN LAGACHE.

On sait que le chancelier de fer a fait expulser en masse les malheureux Polonais de nationalité russe ou autrichienne résidant en Pologne et en Pomeranie. Deux de ces pauvres gens, Ferdinand Royman et Manu Mayer Abramson, tous les deux enfants d'Israël, ont été renvoyés par la police, la nuit dernière, sur le Grand-Platz, en état de vagabondage; ils se trouvaient dans un dénuement extrême et n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

A force de grimper sur les toits. Jean D..., ouvrier couvreur, qui voyait toujours les choses de haut, développa beaucoup son imagination. Il cherchait le moyen de gagner de l'argent sans dépenser un centime, et voici ce qu'il trouva :

Il était appelé par un propriétaire pour placer une couche de plomb à une gouttière quelconque; il enlevait les matériaux qui lui manquaient à une maison voisine, faisait son travail, redescendait, trouvait le propriétaire de l'immeuble voisin, lui racontait qu'un morceau de plomb manquait à sa maison et s'offrait pour le remplacer.

L'offre était acceptée; l'ouvrier remonta, emporta à la seconde maison voisine la matière première qui lui manquait et recommença le même manège envers le troisième propriétaire. De cette façon, il aurait eu à travailler sur tous les toits de Roubaix. Enfin, on finit par s'apercevoir du « truc » et D..., qui demeurait Grande-Rue, fut arrêté.

Jeudi, dix rixes se sont produites en plusieurs endroits. Trois individus se livrant à un pugilat acharné sur le quai de Watteles, ont été l'objet d'un procès-verbal. Deux autres belliqueux personnages, ayant provoqué un rassemblement considérable dans la rue Turgot, ont encouru également

notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-moi donc où vous allez les cueillir; M. Montariol m'oblige à me promener tous les matins pour ma santé, à marcher, et je suis lasse d'aller

— notre animal de colonel veut me priver de mon cuisinier, sous le prétexte qu'il occupe trop d'hommes du régiment à mon service; comme s'ils n'étaient pas mieux chez moi qu'ailleurs et ne les payais pas bien. M. Montariol m'a dit qu'il était très important pour moi d'avoir des bouillottes, mon cuisinier n'a pas son pareil pour faire le bouillon. Je réponds au colonel que je le garde pour vous. ... qui êtes malade, et il est collé. En même temps, je vous ferai faire quelques petites choses qui vous mettront en appétit. Vous ne me refusez pas cela j'espère.

Le grand avantage que vous aurez à prendre ma nourrice, continua Julienne, c'est que tous les matins on vous donnera des nouvelles de votre petite fille; en apportant son lait à la ville, mon métyer passera ici; seulement, pour qu'il soit exact il faut qu'il ait une autre raison qu'une raison de sentiment pour monter vos étages; il vous déposera donc tous les matins du lait, des œufs et du beurre; vous savez que j'ai l'orgueil de mes produits et ce n'est pas à la Feuillade que vous en trouverez de pareils.

Madame de la Genévrais était la seule qui n'eut encore rien offert, et avec sa pauvreté que pouvait-elle offrir; cependant il était évident qu'elle cherchait.

C'est parce que vous êtes un peu faible, n'est-ce pas, dit-elle que vous n'avez plus dans votre salon de ces belles fleurs des prairies et des bois qui lui faisaient une décoration si originale.

— C'est mon grand chagrin.

Dites-m